



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



### EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux de féminisation régional est très élevé mais inférieur au champ de l'OMPL. Toutefois, si la parité tend à se dessiner dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur santé recrutent avant tout des femmes.



#### Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



#### Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



#### Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux

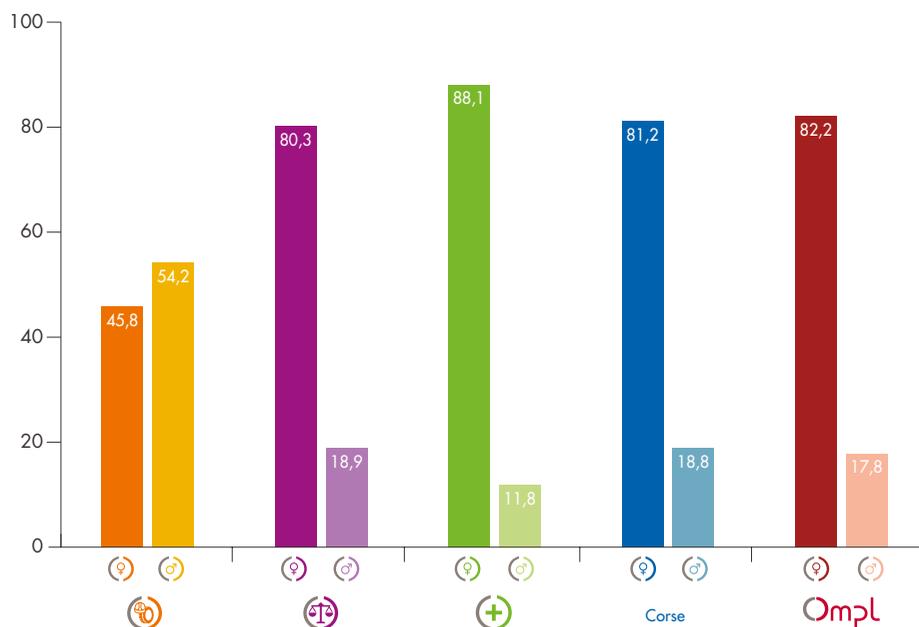


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

### Répartition des salariés par genre et secteur professionnel (%)



Source : Insee, DADS 2018.



## MAJORITÉ DE FEMMES DANS PLUS DE 2/3 DES BRANCHES

- Le secteur cadre de vie-technique est le second employeur (14,3 % des emplois). Il est le moins féminisé même si la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 57,8 % des emplois sectoriels, compte une faible majorité de femmes.
- La féminisation du secteur juridique (10,0 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (54,9 % des emplois sectoriels). Les autres branches sont toutefois fortement féminisées.
- Le secteur santé est le premier employeur régional (75,6 % des emplois). Le taux de féminisation des branches y est très élevé, notamment pour les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

## Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles					Non déterminé <sup>1</sup>	Total
	153	45,8	181	54,2	0	334
	104	53,9	89	46,1	0	193
	12	32,4	25	67,6	0	37
	14	42,4	19	57,6	0	33
	23	32,4	48	67,6	0	71
	187	79,6	44	18,7	4	235
	15	88,2	ND <sup>1</sup>	ND <sup>1</sup>	2	17
	115	89,8	11	8,6	2	128
	57	63,3	33	36,7	0	90
	1 556	88,1	208	11,8	3	1 767
	181	96,3	7	3,7	0	188
	229	82,1	50	17,9	0	279
	376	90,6	39	9,4	0	415
	658	86,7	101	13,3	0	759
	112	88,9	11	8,7	3	126
Corse	1 897	81,2	439	18,8	0	2 336
<b>Ompl</b>	<b>3 792 70</b>	<b>82,2</b>	<b>82 331</b>	<b>17,8</b>	<b>0</b>	<b>4 61 601</b>

Source : Insee, DADS 2018.

<sup>1</sup> : salariés dont le genre n'a pas pu être déterminé pour cause de secret statistique.